

MAIRIE
DE
CLOHARS-CARNOËT
LE POULDU - DOËLAN
Place Général de Gaulle
29360



Clohars-Carnoët le 2 Aout 2002

Le Maire de CLOHARS-CARNOËT

A

Madame Gabrielle FOINAN

105 Route Impériale

31120 PORTET SUR GARONNE

Objet : Parcelles N° 278 et 1273 Section E
Lieu-dit KERRUNE

Madame,

En réponse à votre lettre du 30 Juillet dernier, je vous fais savoir que d'après l'Etude des Notaires associés de QUIMPERLE, le prix de vente du terrain agricole dans notre secteur est en moyenne de 0,38 Euros (2,50 Francs) le m². J'attire votre attention sur le fait que votre terrain est en partie classé en zone 1 NAC du Plan d'urbanisme de notre commune et qu'un permis de construire pourrait être autorisé sur cette parcelle.

Je vous conseille donc d'effectuer, par l'intermédiaire de votre Notaire, une demande de certificat d'urbanisme pour la construction d'une habitation.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

René LE FLOC'H



P.J : plan de masse et de situation

P.S : le Prix du terrain constructible
dans ce secteur est en moyenne de
20 € (130 f) le m².